

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 mai 2020** à **20h00**

N° délibération
D2020-03-07

Date de convocation
22 mai 2020

Date d'affichage
22 mai 2020

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	14	1	0	15

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme WAGNER Mirèse
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. BOULANGE Philippe
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. PEREZ Thomas
Mme MARTIGNON Sonia	Mme CAISSUTTI Claudie	Mme KRÄWER Alice
M. POINSIGNON Gilles	M. MARTIN Michel	

Etaient absents excusés

Mme PECYNA Carole
Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Objet : **Délégation à la CCHCPP**

VU les élections municipales en date du 15 mars 2020 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L.5211-7 et L5212-7 ;

CONSIDERANT la nécessité, pour la bonne marche de la collectivité, de nommer les membres délégués à siéger dans les différentes instances communales, intercommunales, syndicales ...

VU l'article L. 273-11 du code électoral, les Conseillers Communautaires des communes de moins de 1000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le Maire et les adjoints ;

La commune de Silly-sur-Nied disposant d'un seul siège au Conseil Communautaire, le Conseil Municipal confirme la délégation au Maire pour représenter la commune à la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **CONFIRME** la délégation au Maire pour siéger au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 mai 2020

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied


Signature et cachet